

19 AVRIL 1996

LORIENT

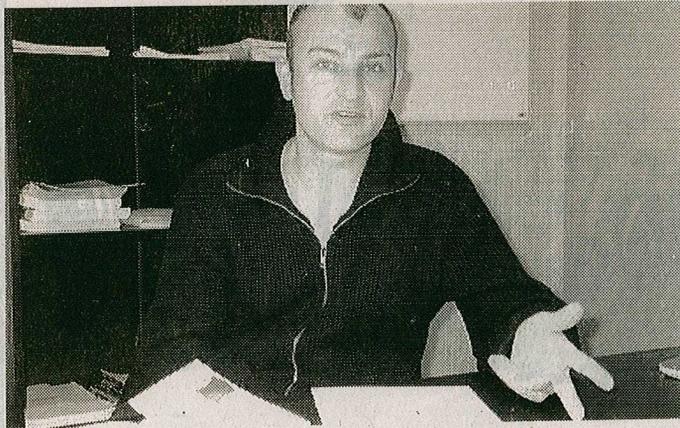
85 représentations de « l'illusion comique », nominée pour les Molière

Centre dramatique : création en Avignon

Le Centre dramatique de Bretagne prépare actuellement « Brancusi contre État-Unis ». Tiré des minutes d'un procès de 1928, ce spectacle sera créé en juillet en Avignon, à l'occasion du 50^e Festival. D'ici là, **Éric Vigner** attend le verdict du jury des Molière, rendu public le 6 mai.

« C'est le CDBB qui est à l'honneur, pas moi. La nomination aux Molière concerne la structure de production, pas le metteur en scène en tant que tel, explique **Éric Vigner**, avant d'ajouter : C'est bien pour Lorient que la première création de son nouveau théâtre ait été remarquée. On m'avait proposé de faire cette création ailleurs, je n'ai jamais voulu. Pour moi, c'était à Lorient que je devais travailler, et c'est à Lorient que je travaille. »

L'illusion comique a été « nominée » aux Molière, dans la catégorie « Meilleur spectacle de la décentralisation ». Cette nomination est un premier classement, qui conserve les cinq meilleures réalisations sur plusieurs dizaines de pièces jouées en province. Il y a une contrainte : que la pièce soit jouée au moins 30 fois. Pour



Avec son spectacle sur Brancusi, Éric Vigner abordera la question première de l'art : qu'est-ce qui est de l'art, et qu'est-ce qui n'en est pas ?

L'illusion comique, pas de problème. 85 représentations sont programmées, dont 60 ont déjà eu lieu.

Au total, ce sont près de 40 000 spectateurs qui ont déjà vu la pièce. Celle-ci sera donnée aux Amandiers, à Nanterre, du 11 mai au 7 juin. Bénéficiera-t-elle de la publicité d'un Molière ? On le saura dès le 6 mai au soir, en suivant la cérémonie sur France 2.

Dès à présent, **Éric Vigner** prépare une nouvelle création. Il s'agit de **Brancusi contre États-Unis**. La pièce est fondée sur le procès intenté par le sculpteur Brancusi aux douanes américaines. En 1928, ces dernières avaient saisi des statues de l'artiste et les avaient taxées à 40 %, parce qu'elles n'étaient pas considérées comme de véritables objets d'art, mais comme des éléments décoratifs. **Éric Vi-**

gnier travaille sur les minutes du procès.

« Montrer ailleurs ce qui se fait ici »

Le spectacle sera donné au 50^e Festival d'Avignon, au Palais des Papes, du 16 au 22 juillet. Il sera repris en octobre à Lorient, avant de tourner à travers la France. « Je travaille à Lorient, mais pas que pour Lorient, explique **Éric Vigner**. Nous sommes un théâtre public. Nous avons une obligation de création, mais aussi de diffusion. Je compte bien travailler avec le District, le Département, la Région. Lorient est d'abord notre lieu de résidence, et je suis très heureux de l'accueil que j'y ai reçu. Mais j'ai le devoir d'aller montrer ailleurs ce qui se fait ici. »

Éric Vigner garde un œil sur un autre projet qui lui tient à cœur : monter une manifestation d'été, dans des lieux de mémoire, au sein du Pays de Lorient. Ce pourrait être à la base des sous-marins, ou aux haras d'Hennebont, pour lesquels des discussions sont en cours actuellement.

Yann LUKAS.